

RAPPORT ANNUEL



AFÉSAQ
ASSOCIATION DES FONDATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

2012-2013

Rapport du président du conseil d'administration et du Président-directeur général

Aux termes du 23^e exercice financier, nous faisons la reddition de comptes au nom du conseil d'administration et dressons le bilan des réalisations de notre personnel et de leurs collaborateurs. D'entrée de jeu, nous tenons à exprimer notre grande satisfaction en ce qui concerne notre bilan annuel, particulièrement en lien avec notre offre de services.

Effectif

De 104 qu'il était l'an dernier, notre effectif en date de fin d'année était de 114 membres réguliers et affiliés et de 9 membres de services. Malgré nos efforts de recrutement, nous déplorons que des fondations ayant la capacité de payer fassent sourdes oreilles à nos invitations. Notre offre de services a été améliorée et nos moyens de diffusion rejoignent tous nos membres, quelle que soit leur situation géographique. En créant notre regroupement, les fondations ont reconnu qu'elles partageaient des intérêts communs et qu'elles constituaient une véritable force du seul fait de se constituer en association. C'est à partir de ce moment-là qu'elles se sont liées et se sont engagées à créer une association qui les représente. À notre avis, l'adhésion à une association, telle que la nôtre, ne doit pas s'évaluer uniquement en fonction des retombées personnelles et en lien avec les coûts de participation. C'est avant tout, un geste de solidarité.

Bilan des résultats des fondations

Les revenus des fondations du réseau de la Santé et des Services sociaux du Québec sont maintenant de 410 M\$. La contribution des fondations à leurs établissements atteint 260 M\$. L'écart est attribuable aux fonds capitalisés, aux frais de gestion et aux réserves cumulées pour les projets majeurs en voie de réalisation. La croissance par rapport à l'an dernier est de l'ordre de 3 %. La moyenne canadienne dévoilée par l'*Association for Healthcare Philanthropy* est de 4,9 %. Cet écart s'explique par le taux des dons médians du Québec (130 \$) par rapport à celui de la moyenne canadienne (260 \$).

Travaux du conseil d'administration

Comme suite aux recommandations du comité de gouvernance, le conseil d'administration a adopté la mission, la vision et les valeurs de notre association, reproduite ci-après :

<i>Mission :</i>	<i>D'unir les fondations du secteur de la santé et des services sociaux, représenter leurs intérêts, initier et encourager le maillage et favoriser une culture d'excellence, d'éthique et d'intégrité en gestion philanthropique.</i>
<i>Vision :</i>	<i>Créer une force reconnue au service du don en santé</i>
<i>Valeurs :</i>	<i>Excellence, professionnalisme, leadership et crédibilité</i>

Le conseil d'administration a tenu à poser un geste important et significatif en activant le comité des directeurs généraux. Son mandat a été revu afin de tenir compte de l'élaboration de notre offre de services et du besoin d'avis sur les dossiers de représentation et sur tout autre sujet en lien avec les opérations des fondations. La composition du comité est très représentative du profil de nos fondations et de leur situation géographique.

Quant au comité de nomination et des ressources humaines, il a amorcé une réflexion sur la structure de représentation du conseil d'administration suite aux difficultés rencontrées pour recruter des administrateurs répondant au profil des postes devant composer notre conseil d'administration. Différents scénarios ont été envisagés avec comme prémisses de base : protéger la représentation régionale, revoir le partage des postes entre élus et directeurs généraux et permettre l'ajout d'administrateurs externes pour compléter le profil de connaissance et d'expérience. Le nombre d'administrateurs devant demeurer à quinze. Le statu quo est la position retenue présentement. Enfin, le conseil d'administration a fait place au secteur social en accueillant sa représentante, madame Lisa Massicotte.

Quant au comité de vérification, son attention a porté principalement sur la situation financière déficitaire. Les causes sont dues aux objectifs de recrutement qui n'ont pas atteint leurs cibles et les bénéficiaires du colloque qui sont en deçà des prévisions. Un constat s'impose, pour maintenir notre offre de services, l'équipe en place est une nécessité non contestée. C'est donc du côté des revenus que se situe la solution. La capacité de payer de nos membres par le biais des cotisations a atteint sa limite. Les revenus du colloque de même que ceux du tournoi de golf ne sont pas extensibles et présentent très peu de marge de manœuvre. Nos petites et moyennes fondations ont besoin d'outils, d'intégrer les meilleures pratiques de collecte de fonds et d'avoir accès aux conseils de leurs pairs expérimentés et disposés à partager leur savoir-faire. Cet objectif est notre priorité. Améliorer la performance de notre réseau en collecte de fonds signifie l'injection de fonds additionnels dans le réseau de la Santé et des Services sociaux. À notre avis, il appartient au ministère de la Santé et des Services sociaux d'investir dans notre organisation avec une garantie de retour sur investissement. Une demande de fonds a été présentée au ministère au début d'octobre 2013. Au moment d'écrire ces lignes, la décision du ministère ne nous était pas communiquée.

Dossiers majeurs

Deux dossiers ont particulièrement retenu l'attention de l'équipe et du conseil d'administration. Le premier consiste à l'élaboration d'un guide à l'intention des fondations et des établissements du réseau qui aura pour but de sensibiliser les deux parties concernées à leurs réalités respectives et à harmoniser leurs relations. Pour y parvenir, le conseil d'administration a mandaté un comité de travail dont le mandat est de proposer un guide qui aura reçu l'approbation des instances représentatives des établissements et de notre conseil d'administration. Il est de notre intention d'intéresser les présidents et directeurs généraux des établissements et des fondations à s'approprier ce guide et de s'en inspirer pour mettre en place les conditions pour favoriser le développement de la philanthropie.

Le second dossier est celui de l'Opération Vide-Tirelire réalisée avec la collaboration de Desjardins. Il revêt de l'importance, non pas en fonction des enjeux financiers, mais parce qu'il a été le premier appel à la mobilisation de nos membres dans une action commune et concertée. La participation de 73 fondations est à notre avis un grand succès comme première initiative dans ce sens.

Représentation

La nomination d'un nouveau titulaire des responsabilités ministérielles de la Santé et des Services sociaux nous a procuré l'occasion d'une rencontre tenue au printemps dernier. Outre les informations relatives à la contribution des fondations à leurs établissements

respectifs, nous l'avons informé de notre attente historique d'obtenir un programme d'incitation aux dons. À ce sujet, nous avons demandé l'intervention du ministre Hébert auprès du ministre des Finances afin de remettre sur pied le comité mandaté de développer les paramètres d'un programme de contrepartie. De plus, l'accès à la campagne Entraide a aussi été abordé en précisant que nous espérons au moins avoir accès au secteur de la Santé et des Services sociaux. Par la suite, nous avons été informés d'une récente décision du gouvernement fédéral qui prive certaines fondations gestionnaires d'activités commerciales de l'exonération des taxes à la consommation. Les pertes anticipées par cette décision fédérale sont de l'ordre de plus de 12 millions de dollars. Pour compléter, nous avons assuré le ministre de notre ouverture à aider les organismes communautaires en leur donnant accès à nos activités de formation.

Plan d'action et offre de services

Pour la première fois, nous avons présenté un calendrier de formation dans lequel on retrouvait des activités accessibles à toutes les fondations et des séances en salle. L'accessibilité est importante, mais la qualité est incontournable. Le taux de fréquentation a été plus faible que prévu. Des séances ont dû être annulées, faute de participants. Cette situation nous a incités à élargir notre bassin de recrutement à d'autres organismes de bienfaisance et communautaires du Québec. Le développement des compétences demeurera notre priorité durant les prochaines années. Il en est de même de la formation en gouvernance destinée aux administrateurs. Nous avons aussi renouvelé notre Infolettre en lui conférant une présentation soignée et une fréquence de diffusion respectée.

Comme suite à l'évaluation de notre régime d'assurances collectives, nous avons confié la gestion de notre régime à un nouveau courtier, en l'occurrence Mallette Actulaires. Ce changement nous a permis de renégocier notre contrat avec Desjardins Sécurité financière pour une période de seize (16) mois avec une réduction moyenne des primes de 21,2%. Il s'agit là d'économies appréciables pour les adhérents et les fondations participantes.

Nous avons amorcé durant les dernières années, une tournée des régions qui se complètera cette année. Nos déplacements sont appréciés et très profitables pour nous. Nous découvrons un haut sentiment d'appartenance à notre association et une volonté d'apprendre et de partager. Nous avons cependant dû annuler quelques rencontres faute de participants.

Relève de la garde

Plusieurs administrateurs et une administratrice nous ont fait part du retrait de leur participation à notre conseil d'administration en raison de leur perte de qualification ou parce que leurs objectifs étaient atteints. Nous tenons ici à souligner particulièrement la participation de monsieur Michel Labbé, ex-président de l'Association. À noter également celle de madame Christine Desrosiers qui a présidé notre comité de vérification durant son mandat. De même, nous soulignons celle de monsieur Daniel Chassé, également membre du comité de vérification. Finalement, nous avons reçu la démission de monsieur Patrice Bélair dont les engagements professionnels retiennent toute son attention. À ces personnes engagées, qui ont mis compétences, talents, passion et de nombreuses heures à l'Association, nous leur témoignons une vive reconnaissance et nos sincères remerciements.

À titre de président-directeur général, je tiens à ce que nos membres sachent comment nous sommes choyés de compter sur une personne exceptionnelle, ne comptant pas son temps, ses conseils et ses encouragements fréquents et sincères. Vous avez reconnu monsieur Roger S. Gibb, notre distingué président du conseil d'administration. Merci au nom de nos membres, vos consoeurs et confrères du conseil d'administration et des membres de l'équipe.

À Hélène, précieuse collaboratrice, animée, imbue du service aux membres. Tous mes remerciements et ma haute appréciation. À Sophie, grande professionnelle autonome qui a rapidement fait sa marque parmi nous et a développé une grande complicité avec nos membres, merci et heureux de te compter dans l'équipe!

Et finalement en mon nom, le président du conseil d'administration, j'aimerais reconnaître et remercier nos membres qui participent de tout cœur à nos activités dans le but d'améliorer le rendement de leurs fondations et de perfectionner leurs compétences. Le leadership et professionnalisme de notre président-directeur général, monsieur Roland Granger doivent être soulignés. Un homme qui donne son cœur et âme au succès de notre association. Et finalement, des remerciements et toute mon appréciation aux membres de notre conseil d'administration qui apportent leur expertise et sagesse afin de rendre nos membres plus performants, mieux reconnus et mieux respectés au sein de notre société. Je vous remercie tous pour vos contributions vitales à notre cause. Nous faisons des progrès importants et nous en ferons encore plus dans les années à venir.



Roger S. Gibb, ing.
Président du conseil d'administration



Roland Granger
Président-directeur général de l'AFÉSAQ

Membres du conseil d'administration 2012-2013

- Roger S. Gibb **Président du conseil d'administration de l'AFÉSAQ**
Président sortant de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et
Président du CSSS de Saint-Jérôme
- Nicole Fauré **1^{re} vice-présidente**
Administratrice
Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants
- Jane H. Lalonde **2^e vice-présidente**
Présidente et chef de l'exploitation
Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
- Christine Desrosiers **Trésorière**
Administratrice et trésorière
Fondation de la Santé de Rivière-du-Loup
- François Gagnon **Secrétaire**
Président
Fondation Cité de la Santé
- Patrice Bélair **Administrateur**
Président sortant
Fondation de l'Hôpital de Verdun
- Jean-Paul Cadieux **Administrateur – représentant de l'AQESSS (poste coopté)**
Président
CSSS du Cœur-de-l'Île
- Daniel Chassé **Administrateur**
Vice-président du conseil d'administration
Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
- André Côté **Administrateur – représentant de l'ADGSSSQ (poste coopté)**
Président-directeur général
Association des directeurs généraux des services de santé et services sociaux
du Québec (ADGSSSQ)
- Jean-Denis Côté **Administrateur (poste coopté)**
Administrateur de sociétés
- Michel Labbé **Administrateur**
Président sortant
Fondation du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)
- Denys Légaré **Administrateur**
Directeur général
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- Lisa Massicotte **Administratrice – représentante de l'ACRDQ (poste coopté)**
Directrice générale
Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
(ACRDQ)
- Ékram Antoine Rabbat **Administrateur**
Président-directeur général
Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Lyne Rowley **Administratrice**
Directrice générale
Fondation Hôpital Pierre-Boucher

Hommage et reconnaissance à nos bénévoles 2012-2013

Comités relevant du conseil d'administration

Comité de vérification et de finance

Desrosiers	Christine	Présidente
Bélair	Patrice	
Chassé	Daniel	
Gibb	Roger S.	
Rabbat	Ékram Antoine	

Comité de gouvernance

Fauré	Nicole	Présidente
Bélair	Patrice	
Côté	Jean-Denis	
Gagnon	François	
Rowley	Lyne	

Comité de nomination et des ressources humaines

Gibb	Roger S.	Président
Fauré	Nicole	
Labbé	Michel	
Lalonde	Jane H.	
Rowley	Lyne	

Comité ad hoc Relations fondation / établissement

Côté	Jean-Denis	Président
Cadieux	Jean-Paul	
Côté	André	
Gariépy	Marie-Josée	
Gibb	Roger S.	
Rowley	Lyne	

Comités relevant du président-directeur général

Comité organisateur colloque 2012

Auger	Charles
Bourdeau	Francine
Chassé	Daniel
Lambert	Brigitte
Rowley	Lyne

Comité des assurances collectives

Beaulieu	Nicole
Doyon	Isabelle
Lalonde	Jane H.

Bénévoles - activités

Elkaim	Betty
Gariépy	Marie-Josée
Gomery	Élizabeth
Lalonde	Jane H.
Noël	Nathalie
Roy	Louise
Thibault	Martine

Équipe l'AFÉSAQ

Granger	Roland	Président-directeur général
Lemyre	Sophie	Directrice, développement et services aux membres
Graveline	Hélène	Adjointe administrative

Soutien administratif (Bénévole)

Granger B.	Michèle
------------	---------

ASSOCIATION DES FONDATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2013

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2013

CONTENU	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 à 11
Renseignements complémentaires	
Tournoi de golf et Colloque	ANNEXE A
Services aux membres et Projet opération vide-tirelire	ANNEXE B

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration A.F.E.S.A.Q.

Nous avons effectué l'audit des états des financiers ci-joints de « A.F.E.S.A.Q. », qui comprennent le bilan au 31 juillet 2013 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

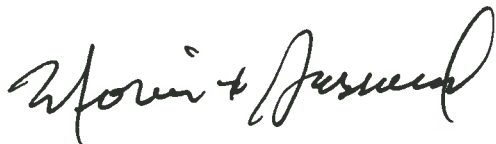
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de « A.F.E.S.A.Q. » au 31 juillet 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 3 des états financiers, qui indique que « A.F.E.S.A.Q. » a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} août 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} août 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 juillet 2012 y compris les bilans au 31 juillet 2012 et au 1^{er} août 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.



MORIN & BRASSARD *

Société en nom collectif
de comptables professionnels agréés
Joliette, le 24 octobre 2013

* Par Jacques Brassard, CPA auditeur, CA

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS		
Cotisations annuelles - membres réguliers	114 393 \$	113 589 \$
Cotisations annuelles - membres associés	3 600	2 400
Subvention - MSSS		19 251
Intérêts	581	2 656
Autres produits	18	
Tournoi de golf (Annexe A)	70 581	79 672
Colloque (Annexe A)	95 205	110 671
Services aux membres (Annexe B)	22 416	17 191
Projet opération vide-tirelire (Annexe B)	<u>25 493</u>	<u> </u>
	<u>332 287</u>	<u>345 430</u>
CHARGES		
Tournoi de golf (Annexe A)	23 484	30 994
Colloque (Annexe A)	64 213	65 600
Services aux membres (Annexe B)	7 224	13 036
Projet opération vide-tirelire (Annexe B)	24 072	
Rémunération du personnel	177 608	165 979
Fournitures de bureau	5 989	7 560
Honoraires professionnels	7 608	12 416
Cotisations à des associations	2 587	2 915
Loyer	11 583	11 331
Timbres et messagerie	3 525	748
Assurances	810	752
Télécommunications	9 436	9 063
Entretien et réparations	342	1 095
Frais de réunions	9 677	8 731
Frais de représentation	17 955	17 024
Intérêts et frais bancaires	1 114	1 497
Autres charges	234	233
Site internet	241	632
Congrès et colloques	237	2 009
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 496	3 045
Dotation à l'amortissement de l'actif incorporel	<u> </u>	<u>2 357</u>
	<u>370 435</u>	<u>357 017</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	<u>(38 148) \$</u>	<u>(11 587) \$</u>

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

	Investis en immobi- lisations corporelles	Fonds d'administration		2012		
		Fonds de formation Mc Connell	Fonds de prévoyance		Non affectés	
ACTIFS NETS AU DÉBUT	8 552 \$	5 624 \$	40 000 \$	31 838 \$	86 014 \$	97 603 \$
Excédent des charges sur les produits	(2 496)			(35 650)	(38 146)	(11 589)
Acquisition d'immobilisations corporelles	926			(926)		
ACTIFS NETS (DÉFICIT) À LA FIN	<u>6 982 \$</u>	<u>5 624 \$</u>	<u>40 000 \$</u>	<u>(4 738) \$</u>	<u>47 868 \$</u>	<u>86 014 \$</u>

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits	(38 146)\$	(11 589)\$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 496	3 045
Dotation à l'amortissement de l'actif incorporel	<u> </u>	<u>2 357</u>
	(35 650)	(6 187)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 10)	<u>9 233</u>	<u>(15 589)</u>
	<u>(26 417)</u>	<u>(21 776)</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution des placements à court terme	101 580	
Acquisition de placements à court terme	(45 000)	(1 230)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(926)</u>	<u>(613)</u>
	<u>55 654</u>	<u>(1 843)</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	29 237	(23 619)
 ENCAISSE AU DÉBUT	<u>2 084</u>	<u>25 703</u>
 ENCAISSE À LA FIN	<u><u>31 321</u></u> \$	<u><u>2 084</u></u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS**DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)****BILAN****31 JUILLET 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Au 1er août 2011</u>
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	31 321 \$	2 084 \$	25 703 \$
Dépôt à terme au taux de 0,9%, échéant le 30 juillet 2013		30 070	30 070
Dépôt à terme au taux de 3,25%, échéant en août 2012		71 510	
Dépôt à terme au taux de .650 %, échéant en juin 2014	45 000		
Débiteurs (Note 4)	60 954	64 907	38 910
Charges imputables au prochain exercice	<u>13 242</u>	<u>12 128</u>	<u>3 021</u>
	150 517	180 699	97 704
PLACEMENTS (Note 5)			70 280
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	6 982	8 552	10 984
ACTIF INCORPOREL (Note 7)	<u> </u>	<u> </u>	<u>2 357</u>
	<u>157 499 \$</u>	<u>189 251 \$</u>	<u>181 325 \$</u>
PASSIF			
À COURT TERME			
Créditeurs (Note 8)	22 407 \$	10 488 \$	9 582 \$
Produits perçus par anticipation (Note 9)	<u>87 224</u>	<u>92 749</u>	<u>74 140</u>
	109 631	103 237	83 722
ACTIFS NETS			
Investis en actif incorporel			2 357
Investis en immobilisations corporelles	6 982	8 552	10 984
Affectés au Fonds de formation <i>Mc Connell</i>	5 624	5 624	5 624
Affectés au Fonds de prévoyance	40 000	40 000	40 000
(Déficit) Non affectés	<u>(4 738)</u>	<u>31 838</u>	<u>38 638</u>
	47 868	86 014	97 603
SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL	<u>157 499 \$</u>	<u>189 251 \$</u>	<u>181 325 \$</u>

_____, administrateur

_____, administrateur

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (NOTE 11)

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

NOTE 1 STATUT ET NATURE DE L'ENTREPRISE

L'organisme a été constitué le 8 juin 1990 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La principale activité est de regrouper en association les fondations d'établissements de santé du Québec.

NOTE 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds de prévoyance a été créé en 2011 afin d'assurer la pérennité de l'association. Ce fonds servira à parer aux risques de cessation d'activité de l'association et pourra être alimenté annuellement selon l'augmentation du coût de la vie.

Le fonds de formation Mc Connell a été créé en 2007. Le projet n'a pas été reconduit, cependant les surplus ont été conservés en réserve afin de répondre à des besoins de formations futures.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

NOTE 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

ACTIF INCORPOREL

Le site web est enregistré au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 33,3%

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'association est un organisme sans but lucratif qui n'est pas soumis à la législation fiscale.

DONS

Les dons sont considérés gagnés durant l'exercice où ils sont encaissés. Les dons reçus sous forme de fournitures ou de services sont comptabilisés s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des produits perçus par anticipation.

NOTE 3 INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2012 ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1^{er} août 2011.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.O.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

NOTE 4 DÉBITEURS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Au 1er août 2011</u>
Comptes clients	49 213 \$	50 672 \$	28 250 \$
Taxes sur les produits et services	11 692	11 911	9 430
Intérêts courus à recevoir	<u>49</u>	<u>2 324</u>	<u>1 230</u>
	<u><u>60 954</u></u> \$	<u><u>64 907</u></u> \$	<u><u>38 910</u></u> \$

NOTE 5 PLACEMENTS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Au 1er août 2011</u>
Épargne à rendement progressif au taux de 3,25%, rachetable, échéant en août 2012	<u>_____</u> \$	<u>_____</u> \$	<u>70 280</u> \$

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>		<u>Au 1er août 2011</u>
			<u>2013</u>	<u>2012</u>	
Matériel informatique	18 063 \$	13 860 \$	4 203 \$	5 080 \$	7 256 \$
Mobilier et équipement	<u>12 136</u>	<u>9 357</u>	<u>2 779</u>	<u>3 472</u>	<u>3 728</u>
	<u><u>30 199</u></u> \$	<u><u>23 217</u></u> \$	<u><u>6 982</u></u> \$	<u><u>8 552</u></u> \$	<u><u>10 984</u></u> \$
Dotation aux amortissements			<u><u>2 496</u></u> \$	<u><u>3 045</u></u> \$	<u>_____</u> \$

NOTE 7 ACTIF INCORPOREL

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>		<u>Au 1er août 2011</u>
			<u>2013</u>	<u>2012</u>	
Site Web	<u>7 071</u> \$	<u>7 071</u> \$	<u>_____</u> \$	<u>_____</u> \$	<u>2 357</u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

NOTE 8 CRÉDITEURS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Au 1er août 2011</u>
Fournisseurs	1 208 \$	2 809 \$	1 045 \$
Frais courus	4 300	4 300	4 300
Dû à la Fondation Desjardins	2 842		
Dû aux Fondations participantes au projet opération vide-tirelire	9 945		
Vacances à payer	<u>4 112</u>	<u>3 379</u>	<u>4 237</u>
	<u><u>22 407</u></u> \$	<u><u>10 488</u></u> \$	<u><u>9 582</u></u> \$

NOTE 9 PRODUITS PERÇUS PAR ANTICIPATION

Les produits perçus par anticipation représentent des sommes encaissées au cours de l'exercice qui seront déclarées comme produits au cours de l'exercice suivant, étant reliées à des événements futurs :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Au 1er août 2011</u>
Autres commandites perçues d'avance	1 950 \$	\$	\$
Cotisation annuelle perçue d'avance			540
Subvention - MSSS perçue d'avance	5 749	5 749	
Golf perçu d'avance	52 875	62 000	72 600
Colloque perçu d'avance	<u>26 650</u>	<u>25 000</u>	<u>1 000</u>
	<u><u>87 224</u></u> \$	<u><u>92 749</u></u> \$	<u><u>74 140</u></u> \$

NOTE 10 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Débiteurs	3 953 \$	(25 997) \$
Charges imputables au prochain exercice	(1 114)	(9 107)
Créditeurs	11 919	906
Produits perçus par anticipation	<u>(5 525)</u>	<u>18 609</u>
	<u><u>9 233</u></u> \$	<u><u>(15 589)</u></u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

NOTE 11 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat, à louer de l'équipement de bureau jusqu'au 31 décembre 2017. Les loyers futurs totalisent avant taxes 6 943 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices: 2014, 1 572 \$; 2015, 1 572 \$; 2016, 1 572 \$; 2017, 1 572 \$; 2018, 655 \$.

NOTE 12 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association des fondations d'établissements de santé du Québec, par le biais de ses instruments financiers est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 juillet 2013.

RISQUE DE CRÉDIT

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les dépôts à terme et les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements en dépôts à terme. Toutefois, le risque sur ces placements est réduit au minimum étant investis dans des dépôts à terme.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

TOURNOI DE GOLF

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS		
Inscriptions	51 125 \$	61 750 \$
Commandites	14 500	16 500
Dons et encans	<u>4 956</u>	<u>1 422</u>
	70 581	79 672
CHARGES		
Droits de jouer et location d'équipements	6 563	12 140
Repas et frais reliés	14 016	16 297
Frais d'organisation	497	1 145
Lettrage des affiches	<u>2 408</u>	<u>1 412</u>
	23 484	30 994
	<u><u>47 097</u></u> \$	<u><u>48 678</u></u> \$

COLLOQUE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS		
Inscriptions	40 104 \$	44 795 \$
Commandites	55 101	65 500
Dons	<u> </u>	<u>376</u>
	95 205	110 671
CHARGES		
Location de salles et frais reliés	25 458	26 603
Repas	26 186	24 977
Frais d'organisation	2 859	1 965
Honoraires de gestion		673
Échange de services professionnels	417	2 852
Frais divers	1 627	3 499
Graphisme et impression	4 731	4 245
Prix de participation	1 291	
Papeterie et fournitures de bureau	<u>1 644</u>	<u>786</u>
	64 213	65 600
	<u><u>30 992</u></u> \$	<u><u>45 071</u></u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2013

SERVICES AUX MEMBRES

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS		
Vente de services	100 \$	\$
Publication d'offres d'emplois	1 500	1 950
Honoraires de consultation		
Service de formations	11 765	9 100
Audioconférences	8 961	
Cercles d'apprentissages		4 431
Documentation et manuels	<u>90</u>	<u>1 710</u>
	22 416	17 191
	<hr/>	<hr/>
CHARGES		
Service de formation	7 224	8 030
Cercles d'apprentissage		<u>5 006</u>
	<u>7 224</u>	13 036
	<hr/>	<hr/>
	<u>15 192 \$</u>	<u>4 155 \$</u>

PROJET OPÉRATION VIDE-TIRELIRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS		
Revenus matériel publicitaire	20 928 \$	\$
Revenus autres	<u>4 565</u>	<hr/>
	25 493	<hr/>
	<hr/>	<hr/>
CHARGES		
Dépenses	11 285	
Redevances	<u>12 787</u>	<hr/>
	24 072	<hr/>
	<hr/>	<hr/>
	<u>1 421 \$</u>	<u> \$</u>